

NOUVEAU

PREFERENCE FORMATIONS



Préférence-FORMATIONS est la marque des formations ouvertes et à distance des Etablissements d'Enseignement et de Formation Agricoles Publics



Pourquoi choisir Préférence-Formations ?

Préférence-FORMATIONS propose des formations individualisées en proximité des bénéficiaires, prenant en compte le projet, les atouts et les disponibilités des personnes ou des entreprises.

Que trouve-t-on dans Préférence-Formations ?

Préférence-FORMATIONS regroupe actuellement plus de cent vingt références de formations, la plupart décomposables en unités de formation (modules) qui sont autant de formations courtes. Ainsi, vous trouverez des offres :

- diplômantes ou professionnalisantes (du BEPA au BTSA, des UCARE, des modules professionnels d'initiation ou de perfectionnement), de durées variables (de 20 h à 1800 h), utilisant différents supports et médias (ressources numériques, ressources papier, vidéos...), ayant recours à des temps de formation pratique (sessions de regroupements pédagogiques, stages en milieu professionnel...).

Votre parcours de formation sera réalisé localement au CFPPA d'Obernai pour garantir la relation entre votre demande et les opportunités du territoire.

CONTACT :

Christiane HERTRICH - Tél : 03.88.49.99.29 - christiane.hertrich@educagri.fr

Formation à la carte et formations individualisées

Vous recherchez pour vos salariés, vos adhérents, les professionnels que vous fédérez..., à mettre en place une formation, mais vous ne trouvez pas de réponse dans notre catalogue !

Contactez-nous. Nous pouvons vous aider à définir vos besoins de formations et organiser le stage.



Nous pouvons assurer pour vous :

- La mise en place du programme ;
- La gestion des intervenants et des lieux de formation ;
- La gestion des demandes de financement ;
- Le recrutement des stagiaires (avec votre appui).

Les formations réalisées sur demande par le CFPPA en 2007-2008 :

- Entretien des rivières ;
- Introduction à l'agriculture biodynamique ;
- Le compost individuel ;
- La gestion différenciée et la lutte biologique en espaces verts
- Accompagnement de salariés à la conversion à l'agriculture biologique

D'autres pourraient être envisagés :

- Intégration paysagère de l'exploitation agricole ;
- Gestion de la matière organique et compostage ;
- Transmission du patrimoine ;
- Taille ornementale ;
- Sécurité dans l'entreprise agricole ;
- Conduite et animation de réunion ;
- Prise de parole en public ;
- Les relations entre associés : mieux travailler ensemble ;
- Gestion de son temps de travail ;
- Cartographie (SIG) ;
- Gestion des ressources humaines...

CONTACT :
Michaël TUSSING
Tél. : 03.88.49.99.29 -
michael.tussing@educagri.fr